



CPAS de Aubel

Date d'expertise : 07 juin 2023

Kan 79

4880 Aubel

087 68 63 18

Information générales

Le CPAS de Aubel gère :

- 12 bungalows pour personnes âgées :

Pour plus de renseignements, veuillez les contacter au 087/30.62.83.

- un service de repas chaud à domicile

- un service de transport, le véhicule n'est pas adapté aux personnes en chaise roulante, la personne doit savoir se transférer. `

- ` Les assistantes sociales se rendent à domicile pour :

le service d'aide sociale, revenu d'intégration ;

l'aide aux réfugiés politiques ;

le service de guidance budgétaire ;

l'aide à la réinsertion professionnelle ;

Un CPAS, ou "centre public d'action sociale", assure la prestation d'un certain nombre de services sociaux et veille au bien-être de chaque citoyen. Chaque commune ou ville a son propre CPAS offrant un large éventail de services.

→ Qui peut faire appel aux services d'un CPAS ?

En Belgique bon nombre de gens disposent de moyens de subsistance insuffisants ou sont parfois sans domicile fixe. Toutes ces personnes peuvent bénéficier de l'assistance sociale du CPAS.

Chaque personne résidant légalement en Belgique a droit à une assistance sociale. Cette assistance sociale a pour but de garantir un revenu minimum à l'ensemble de la population.

Pour pouvoir bénéficier de l'aide sociale, certaines conditions doivent être remplies. Avant de l'octroyer, le CPAS effectue, dans chaque cas, une enquête sur les moyens de subsistance de la personne concernée.

Le CPAS examine quelle aide est la plus adaptée en fonction de la situation personnelle ou familiale de la personne concernée et lui offre les moyens adéquats de subvenir à ces besoins.

→ Quelle aide offre le CPAS?

Voici quelques exemples de services proposés par le CPAS :

- aide financière
 - logement
 - aide médicale
 - aide et les soins à domicile
 - mise au travail
 - médiation de dettes
 - aide psychosociale
 - assistance judiciaire
 - admissions dans des institutions
 - accueil dans des centres d'aide sociale
 - accueil de crise
 - accompagnement et assistance financière concernant l'approvisionnement en énergie
 - chèques culturels pour favoriser la participation sociale et culturelle
- ...

01 Les services sont destinés à

Le public cible

Des personnes en situation de handicap

- Les personnes en fauteuil roulant
- Les personnes marchant difficilement ou appareillées
- Les personnes aveugles
- Les personnes mal voyantes
- Les personnes sourdes
- Les personnes mal entendantes
- Les personnes présentant une déficience intellectuelle
- Les personnes présentant des troubles de l'apprentissage.
- Les personnes ayant des difficultés psychiques ou psychologiques

Des catégories d'âge

- Les jeunes adultes de 19 à 21 ans
- Les adultes de 22 à 64 ans
- Les séniors de 65 à 79 ans
- Les séniors de plus de 80 ans

Auteur :

Gwen Fourmanois

